

FORMATION

Personne compétente en radioprotection

Initiale - Passerelle depuis industrie

FORMATS DISPONIBLES :



PRÉSENTIEL

Niveau 2 – Secteur médical option sources radioactives scellées incluant les appareils en contenant, les appareils électriques émettant des rayons X et les accélérateurs de particules



Objectifs

- ✓ Obtenir le certificat de personne compétente en radioprotection (PCR)
- ✓ Apporter aux candidats les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de PCR
- ✓ Préparer les candidats d'un point de vue pratique à leur future fonction grâce à des outils et méthodologies de travail adaptées et éprouvées



Personnes désignées pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection de niveau 2 pour le secteur médical



Prérequis : niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique. A défaut, validation du pré-test organisé par l'organisme avant la formation
Être titulaire d'un certificat PCR niveau 2 secteur industrie en cours de validité pour une passerelle



Présentiel : 3 participants min et 15 participants max par session



Initiale : 54 h (formation) + 6h10 à 10h30 (épreuves, durée variable selon le nombre de participants)



Salle de formation au sein de l'établissement pour le présentiel



Tous les 5 ans



Conforme à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection



	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
9h	Pré-test*				
	Accueil			7h30	Contrôle continu 0h45
10h	4h30			TD	Evaluation des risques
	Module théorique U1		2h	Evaluation des risques	2h30
11h			Module théorique SMQ		TD
12h					Dosimétrie
13h					
14h		6h30	1h		EC RGPD 0h30
		Module théorique U3	TD Document Unique		3h30
15h	5h		1h		TD
	Module théorique U2		TD PPR		Vérifications
16h			1h30		
			TD		
17h			Régimes administratifs		
18h	Soutien au besoin				





Jour 6

Jour 7

Jour 8

Jour 9

EC Sources scellées 1h	TP sur site 4h	TD 2h30	Examen écrit 1h30
TD 1h30	Vérifications	Radon	
TMR			1h30
			Préparation épreuve
2h		1h	
		EC Veille	
			40min/groupe
			Epreuve orale collective
TD 3h30	TP	TP (in)formation 0h30	Cas pratique
Protections radiologiques		1h	
			Préparation épreuve
2h30	Simulateur		5min/pers.
TD	Appareil de mesure	10min/pers.	Epreuve orale individuelle
ESR		Epreuve orale individuelle	
		Formation	
Soutien au besoin			

Remarques importantes :

- Les durées des épreuves orales indiquées varient en fonction du nombre de personnes inscrites. Les durées indiquées sur le planning correspondent au nombre maximal de stagiaires admissibles soit 15 personnes ;
- L'ordre des différents modules est donné à titre d'exemple et pourra être adapté en fonction du formateur et de la disponibilité des sites TP.

SUIVI DE LA FORMATION :

Présentielle : Feuille d'émargement et attestation de présence (si le candidat suit l'intégralité du planning de formation ci-dessous)

	Module théorique	Module appliqué	Durée totale
Enseignement	18h	36h	54h
Contrôle de connaissances*	1h30	4h40 à 9h00**	6h10 à 10h30**

*incluant les temps de préparation ** Fonction du nombre de participants

- Le candidat a la possibilité de réaliser sa formation pratique dans un délai n'excédant pas 6 mois après la fin de sa partie théorique
- Cette formation n'est pas exigible à la validation de un/ou des blocs de compétences ou équivalence

EVALUATION ET DELIVRANCE DU CERTIFICAT :

- Le candidat se verra délivrer son certificat PCR sous réserve de l'assiduité aux cours et de validation de l'ensemble des épreuves décrites ci-dessous. A défaut, le candidat devra repasser avec succès l'épreuve ou les épreuves auxquelles il a échoué. Le nouveau contrôle de connaissance sera organisé dans les 3 mois suivant la formation. Ce certificat n'est valide qu'à condition que le candidat respecte le(s) prérequis indiqué(s) dans le présent programme de formation
- Dans le cas où le stagiaire souhaite réaliser la formation sans répondre au prérequis, Le candidat recevra une attestation de présence
- En cas de nouvel échec, le candidat devra suivre à nouveau la formation dans son intégralité avant de pouvoir se représenter au contrôle des connaissances

Module	Modalités	Cotation	Condition de réussite
Théorique	Epreuve écrite organisée sous forme de questionnaire à choix multiples + questions à réponses ouvertes et courtes	30% de la note finale	Une moyenne générale de 10 / 20 & une note minimale de 8 / 20 à chacune des épreuves
Appliqué	Contrôles continus organisés lors des TD sous forme de mise en situation et d'épreuves écrites	30% de la note finale	
	Epreuve orale comportant des analyses de cas pratiques en groupe de travail et un entretien durant lequel le candidat est interrogé individuellement	40% de la note finale	



Equipe pédagogique

- ✓ Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés dans le domaine de la radioprotection



Moyens pédagogiques

- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Techniques de pédagogie affirmative, interrogative
- ✓ Tablette électronique contenant supports, modèles de documents, applications
- ✓ Etudes de cas, travaux dirigés et pratiques (TD/TP)
- ✓ Sources de rayonnements ionisants EPI/EPC (sites en convention avec C2i santé)
- ✓ Dosimètres passifs et actifs (démonstration)
- ✓ Débitmètres avec mode intégration et simulateurs d'irradiation
- ✓ Groupe de travail et mises en situation



Accessibilité

- ✓ Pour les stagiaires en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre service formation afin de vérifier l'adaptabilité de notre formation à votre handicap

